



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers représentés : 6
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 28

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le cinq décembre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Hélène LEMESLE, Thony CHABOT, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Nathalie KARCHER a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Sarah RENAUD a donné pouvoir à Stéphane DENIS-LUTARD, Stéphanie CHIFFOLEAU a donné pouvoir à Thony CHABOT, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Martial CAILLAUD a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

Absents excusés : Isabelle LE BRUSQUET.

Absents : Jean-Luc BRIANCEAU, Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D11122023_07 : Tarifs « cimetières » à compter du 1^{er} janvier 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°29042019-04 du Conseil Municipal en date du 29 avril 2019 fixant les tarifs des cimetières,

Sur avis favorable de la Commission « Environnement » réunie le 2 novembre 2023, Madame Nicole EDOUARD expose la proposition de nouveaux tarifs :

Concessions :

	Jusqu'au 31/12/2023				Propositions à compter du 01/01/2024		
	10 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans
Caveau	/	80 €	120 €	150 €	100 €	200 €	250 €
Cavurne	120 €	/	150 €	200 €	120 €	150 €	200 €
Columbarium	200 €	/	500 €	700 €	300 €	500 €	700 €

Ventes :

Neuf	
Vente caveau simple	au prix d'achat par la commune aux pompes funèbres
Vente caveau double	au prix d'achat par la commune aux pompes funèbres
Vente cavurne	au prix d'achat par la commune aux pompes funèbres
Caveau provisoire	gratuit
Occasion	
Vente caveau simple	Prix d'achat actuel de la commune / 2
Vente caveau double	Prix d'achat actuel de la commune / 2
Vente cavurne	Prix d'achat actuel de la commune / 2

De plus, pour les jardins du souvenir et les columbariums, Madame EDOUARD suggère que les sociétés de pompes funèbres puissent s'occuper directement des ventes de plaques, le règlement des cimetières définissant les caractéristiques autorisées pour lesdites plaques.

Néanmoins, la commune ayant constitué un stock de plaques, Madame EDOUARD sollicite la possibilité de revendre à la société de pompes funèbres concernée, à savoir la marbrerie Pérocheau, ledit stock de plaques au prix d'achat initial soit :

- 19 plaques granit rose columbarium à 28€ HT la plaque soit un montant total de 532€ HT
- Et 5 plaques granit noir jardin du souvenir à 27.30 € HT la plaque soit un montant total de 136.50€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- valide les nouveaux tarifs ci-dessus proposés à compter du 1^{er} janvier 2024,
- décide de revendre le stock de plaques pour les jardins du souvenir et les columbariums à l'entreprise des pompes funèbres Pérocheau pour un montant total de 668.50€ HT,
- autorise Monsieur le Maire à procéder aux ventes.

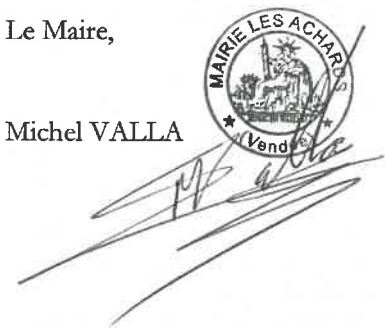
La secrétaire de Séance

Lynda PRUVOST



Le Maire,

Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,
 Les jour, mois et an susdits,
 Publié sur le site internet le 18/12/2023
 Au registre